

Guide de vie au camping

Saison estivale 2017

1-844-787-3701

506-789-2850

3, promenade Riverview

Campbellton, N.-B.

E3N 0E1

rvcampingvr@campbellton.org

www.experiencerestigouche.com

Suivez-nous sur Facebook




EXPERIENCE
Restigouche



Table des matières

| | |
|--|----|
| Nombre de personnes et d'équipements sur un site | 3 |
| Tranquilité..... | 3 |
| Animaux..... | 3 |
| Aménagement et utilisation du site..... | 4 |
| Boissons alcoolisées | 4 |
| Foyer | 4 |
| Systèmes d'eau et d'égout | 4 |
| Déchets et recyclages | 5 |
| Douches et buanderie | 5 |
| Wi-Fi gratuit..... | 5 |
| Circulation..... | 5 |
| Voitures électriques, véhicules tout-terrain et bicyclettes..... | 5 |
| Arrivée, renouvellement, départ..... | 6 |
| Cartes d'accès | 6 |
| Produits en vente | 6 |
| En cas d'urgence | 6 |
| En cas d'incendie | 6 |
| Clauses de non-responsabilité..... | 6 |
| Campeurs journaliers..... | 8 |
| Modalités de réservations | 8 |
| Frais de réservation et modalités de paiement..... | 8 |
| Modalités de modification et d'annulation..... | 8 |
| Campeurs saisonniers..... | 9 |
| Modalités de réservation, d'annulation et autres modalités..... | 9 |
| Modalités de modification..... | 9 |
| Tarifs | 10 |



Camping VR de Campbellton

Afin d'assurer un été agréable à tous les campeurs, nous vous demandons s'il-vous-plaît de respecter les règlements en vigueur, les lieux et les infrastructures ainsi que vos voisins.

Nombre de personnes et d'équipements sur un site

- Un nombre maximum de 6 adultes est permis sur un même site.
- Toutefois, le tarif journalier pour un site est fixé pour un nombre de 4 adultes (plus les enfants de moins de 18 ans, s'il y a lieu). Les adultes additionnels sur un même site devront défrayer 5 \$ par nuit, plus taxes (jusqu'à un maximum de 6 adultes par site).
Exemples :
 - 4 adultes, 2 enfants : tarif régulier;
 - 6 adultes : tarif régulier + 10 \$;
 - 8 adultes : vous devrez réserver 2 sites.
- Un emplacement de camping peut accueillir, au maximum, les combinaisons d'équipements suivantes, si la grandeur du site le permet : un véhicule récréatif immatriculé (ex: une roulotte) et/ou une voiture ou camion ou mini-fourgonnette.

Tranquillité

- Tout bruit excessif susceptible d'incommoder les autres campeurs de quelque façon que ce soit est formellement interdit en tout temps.
- Les véhicules motorisés jugés trop bruyants se verront interdire l'accès au terrain de camping.
- Le couvre-feu est de 23h00 à 7h00.
- Tout commerce ou sollicitation est défendu sur le terrain.
- Le langage grossier et les comportements inacceptables ne seront pas tolérés. Les campeurs qui ne respectent pas les règles peuvent être avisés de quitter sans préavis.
- La compagnie ferroviaire le CN gère des opérations ferroviaires près du camping; la ville de Campbellton et la compagnie ferroviaire le CN ne seront pas tenues responsables du bruit potentiel causé par les activités ferroviaires.
- Les génératrices ne sont pas permises.
- Les pétards et feux d'artifices ne sont pas permis.

Animaux

- Les animaux domestiques doivent être gardés en laisse.
- Les animaux ne peuvent être laissés sans supervision afin d'éviter les aboiements répétitifs.
- Aucun animal agressif ne sera toléré sur le terrain.
- Les animaux sont interdits dans les bâtiments publics (services sanitaires, buanderie, Centre d'expérience de la rivière Restigouche, etc.) sauf pour les chiens-guides. Veuillez nous aviser à votre arrivée si vous avez un chien-guide.
- Durant votre séjour, veuillez ramasser les excréments de votre animal de compagnie et en disposer de façon sanitaire. Des sacs sont disponibles sur les lieux.
- Les visiteurs ne peuvent amener d'animaux.



Aménagement et utilisation du site

- Il est permis d'installer une corde à linge mais toutefois pas sur les arbres, poteaux ou autres structures appartenant au camping. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
- Les sites doivent être gardés propres et ordonnés.
- Il est permis de fumer sur le site du camping VR. Tous les autres aménagements publics, touristiques, récréationnels et les parcs d'enfants sont assujettis à la loi sur les Endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick. Veuillez porter attention aux enseignes et respecter les consignes. Les mégots de cigarettes doivent être jetés dans un contenant approprié.
- L'aménagement de cabanons, plateformes, dalles de patio et autres structures fixes n'est pas permis (inclut clôtures, drapeaux, cordes à linges, etc.).
- Les réfrigérateurs extérieurs ne sont pas permis sur les sites de camping.
- Les tentes ne sont pas permises. Les tentes-roulottes sont permises.
- Les jeux, activités, sports qui se font avec des articles qui peuvent heurter les campeurs ou les roulottes/motorisés (balle de baseball, frisbee etc.) ne sont pas permis.
- Les armes, carabines à plomb, arcs/flèches sont interdits sur le camping pour la sécurité de tous.
- Il est interdit de couper, d'émonder ou d'endommager les arbres ou arbustes.
- Il est interdit d'attacher ou de suspendre des objets aux arbres.
- Les campeurs sont responsables de s'assurer que leurs visiteurs suivent les règlements.

Boissons alcoolisées

- Nous vous demandons de ne pas circuler avec un contenant en verre.

Foyer

- Il est permis de faire un feu mais seulement dans les foyers désignés à cet effet.
- Ne pas brûler de déchets ou laisser des déchets dans le foyer.
- Seul le bois vendu sur le site peut être brûlé dans le foyer.
- Ne pas utiliser de liquide inflammable pour allumer votre feu de camp.
- Il est recommandé d'avoir un contenant rempli d'eau à proximité.
- Prenez connaissance des différents endroits où les extincteurs sont situés sur le site.
- Vous assurer que votre feu de foyer est éteint avant de quitter ou d'aller vous coucher.
- Consultez la section « En cas d'incendie » de ce document avant d'effectuer votre premier feu de camp.

Systèmes d'eau et d'égout

- Chaque système d'égout est doté d'un bouchon à vis; assurez-vous de mettre le bouchon lorsque vous partez.
- Les eaux usées peuvent être déversées dans le système d'égout disponible sur chaque site ou à la station de vidange des eaux usées. Les campeurs ont accès à la station de vidange des eaux usées située sur le site gratuitement.
- Il est strictement interdit de déverser des eaux usées sur le sol. Tous les branchements au système d'égout doivent être munis d'un adaptateur.
- Les couches, les serviettes sanitaires et les tampons ne doivent pas être jetés dans le système d'égout. Ne jamais disposer de graisse ou de nourriture dans les égouts.
- Ne pas insérer votre boyau d'égout dans la prise d'égout car cela pourrait arrêter l'écoulement des autres sites et bloquer la ligne d'égout.



- Le lavage de roulotte ou motorisé est permis tant que ça ne cause pas d'inconvénients à vos voisins.

Déchets et recyclages

- Vous devez disposer des déchets et matériaux recyclables (contenants consignés) de façon appropriée dans les endroits désignés à cet effet sur le terrain de camping.

Douches et buanderie

- Les douches ainsi que le service de buanderie sont dotés de machines à pièces (pièces de 1 \$). Les tarifs sont les suivants :
 - Douches: 1 \$ par cycle de 15 minutes.
 - Laveuses: 2 \$ par brassée.
 - Sécheuses: 2 \$ par brassée.
- Il est important de garder les aires de douches et de buanderie propres pour les autres campeurs.
- Il est interdit de porter des chaussures souillées dans les douches.
- Le rideau de douche doit être fermé afin de prévenir l'excès d'eau sur les planchers.
- Il est interdit de fumer dans les douches et la buanderie.

Wi-Fi gratuit

- L'accès à l'internet est gratuit. Nos employés à la réception vous informeront des modalités d'utilisation.
- Nom du réseau : RV Wi-Fi.
- Code d'accès : campingrv.
- Contact en cas de problème relié au Wi-Fi : 1-877-721-3282 Poste 1.
- Mode d'utilisation :
 1. Connectez-vous au réseau RV Wi-Fi;
 2. Ouvrez la page de votre navigateur - Évitez Google, essayez plutôt www.cbc.ca;
 3. Une page de connexion apparaîtra - Entrez le code d'accès à l'endroit approprié;
 4. Vous êtes maintenant prêt à utiliser le service internet sans fil.

Circulation

- La vitesse maximale permise sur le terrain de camping est de 10 km/h peu importe le moyen de transport.
- Un seul véhicule peut être stationné par site et dans l'aire spécifiquement aménagée à cette fin (sauf pour certains sites). Tout autre véhicule, ainsi que celui des visiteurs, doivent demeurer dans le stationnement à l'entrée prévu à cette fin.
- Ne pas stationner sur les lots vacants.
- Il est fortement recommandé d'être muni d'une lampe d'appoint pour circuler à pied sur le site à la noirceur.

Voitures électriques, véhicules tout-terrain et bicyclettes

- Les voitures électriques et les véhicules tout-terrain sont interdits sur le site.
- Les bicyclettes doivent également respecter la vitesse de 10 km/h sur le terrain.
- Au coucher du soleil, les bicyclettes doivent être rangées.
- Il est interdit de passer en travers des sites des voyageurs ou des sites saisonniers.



Arrivée, renouvellement, départ

- Les arrivées s'effectuent à partir de 14h.
- Le campeur doit libérer son site pour 11h. Il doit également se réinscrire avant 11h s'il a l'intention de prolonger son séjour. Toutefois, le même site n'est pas garanti pour une prolongation. Conséquemment, la direction du camping ne peut garantir la disponibilité d'un site avant 11h.
- Un emplacement de camping réservé ne procure pas à son occupant une priorité afin qu'il puisse prolonger son séjour au-delà des nuitées qui ont été payées.
- Le campeur qui quitte son site prématurément pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement.

Cartes d'accès

- À votre arrivée, vous recevrez, au besoin, une (des) carte (s) d'accès au site.
- Les cartes peuvent être remises à la réception et/ou dans la boîte de dépôt de cartes à la barrière au départ. En cas d'oubli, les cartes peuvent être retournées par la poste à l'adresse indiquée à l'endos de celle-ci.
- Votre carte d'accès ne doit pas être utilisée pour donner accès à d'autres campeurs ou visiteurs.

Produits en vente

- Certains produits d'hygiène et autres produits de base sont disponibles sur le site. Vous trouverez la liste dans votre pochette du campeur qui vous a été remise à l'enregistrement.
- Vous trouverez aussi des dépanneurs, quincailleries, magasins d'alimentation et autres au centre-ville de Campbellton tout près d'ici (5 à 10 minutes de marche).

En cas d'urgence

- En cas d'urgence, appelez le **9-1-1**.
- L'adresse du camping est la suivante : **3, promenade Riverview, Campbellton, N.-B., E3N 0E1**.
- Le site comprend un défibrillateur situé au Centre d'expérience de la rivière Restigouche.
- Tous nos employés sont formés en premiers soins et RCR; n'hésitez pas à les interpeler.
- Informez le personnel du service à la clientèle de toute urgence. Ils pourront vous aider.

En cas d'incendie

- En cas d'incendie ou de perte de contrôle de votre feu de camp, appelez le **9-1-1**.
- L'adresse du camping est la suivante : **3, promenade Riverview, Campbellton, N.-B., E3N 0E1**.
- Évacuez la zone d'incendie.
- Alertez les autres campeurs.
- Alertez le personnel.
- Restez sur le site afin de répondre aux questions du département des incendies.
- N'utilisez un extincteur que si vous savez le faire de façon sécuritaire.

Clauses de non-responsabilité

- La direction du camping VR et la ville de Campbellton ne peuvent être tenus responsables des dommages matériels ou corporels causés au locataire ou à ses invités par : les animaux domestiques admis sur le site, un manque partiel ou total d'électricité, un manque d'eau, un refoulement d'égout, une chute d'arbre ou de branche, le feu ou le vandalisme. Non tenus responsables de vol ou perte de matériel.



- L'accès Wi-Fi est offert gratuitement. Par contre, le camping VR ne sera tenu responsable des interruptions, mauvais fonctionnement, virus, capacité et vitesse du système, ou tout autre problème relié au service et/ou au système.
- Les campeurs sont responsables de leurs enfants en tout temps.
- La compagnie ferroviaire CN gère des opérations ferroviaires près du camping; la ville de Campbellton et la compagnie ferroviaire CN ne sont pas responsables des inconvénients causés par le bruit potentiel des activités ferroviaires.
- La direction du camping VR de Campbellton se réserve le droit d'expulser tout locataire ou visiteur qu'elle jugera dérangeant pour le camping et ce, sans remboursement.
- La direction du camping peut modifier ces règlements sans avis préalable.



Campeurs journaliers

Modalités de réservations

- Une réservation correspond à un séjour (à titre d'exemple, il y aura 3 dossiers de réservation pour 3 séjours différents).
- En tout temps, les réservations sont acceptées via le système de réservation en ligne à reservationcamping.ca ou par téléphone au (506) 789-2850 et 1-844-787-3701 sur les heures d'ouverture du Centre d'expérience de la rivière Restigouche.
- Pour confirmer sa réservation, le client doit s'acquitter des frais exigés par carte de crédit (Voir la section Frais de réservation et modalités de paiement).
- Une fois la réservation confirmée, le camping de Campbellton s'engage à conserver l'emplacement réservé jusqu'à 11h le lendemain de la date prévue d'arrivée du client. Au-delà de cette échéance, et si nous ne recevons aucun avis de la part du campeur, la réservation sera annulée (séjour au complet).
- Lorsque vous réservez votre site, il est important d'inclure sous l'onglet « Longueur d'équipement » la longueur de votre véhicule récréatif additionnée à celle de votre voiture, camion ou mini-fourgonnette lorsque détachés l'un de l'autre.

Frais de réservation et modalités de paiement

- Il y a un frais de réservation de 2,50\$ (plus taxes) pour les réservations de moins de 50,00\$; ce frais n'est pas remboursable.
- Il y a un frais de réservation de 3,50\$ (plus taxes) pour les réservations de 50,00\$ à 200,00\$; ce frais n'est pas remboursable.
- Il y a un frais de réservation de 5,00\$ (plus taxes) pour les réservations de plus de 200,00\$; ce frais n'est pas remboursable.
- Il y a un frais de 2,50 \$ (plus taxes) pour les annulations faites par l'entremise du site web.
- Lors d'une réservation faite par l'entremise du site ou par téléphone, le coût de la réservation doit être payé au complet.
- Les méthodes de paiements suivantes sont acceptées : Argent comptant, débit ou carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express, Discover).

Modalités de modification et d'annulation

- Il est possible de modifier une réservation en raison de :
 - Changement de la date d'arrivée ou de la date de départ;
 - Changement de la période de séjour;
 - Type d'équipement utilisé;
 - Changement de services;
 - Changement du nom du détenteur de la réservation.
- Les annulations et les modifications peuvent être faites par téléphone au (506) 789-2850 et au 1-844-787-3701.
- Les changements de sites sont acceptés selon la disponibilité des sites au moment de la demande de modification.
- Aucun remboursement ne sera accordé pour une arrivée tardive ou un départ avant la fin du séjour pour des raisons indépendantes du camping VR de Campbellton.
- Tout client qui ne se sera pas présenté après sa date prévue d'arrivée sans en aviser la direction du camping verra sa réservation annulée dès le lendemain à 11h et l'emplacement pourra être attribué à quelqu'un d'autre.
- Pour une annulation effectuée 7 jours et moins avant la date du début du séjour : aucun remboursement.
- Pour une annulation effectuée plus de 7 jours avant la date de début du séjour : plein remboursement (frais de réservation non-remboursables).



Campeurs saisonniers

- Tous les règlements indiqués dans ce document s'appliquent aux campeurs saisonniers.
- Il y a 18 sites saisonniers. Certains ont 2 espaces de stationnement.
- Les sites saisonniers sont équipés d'un compteur d'électricité; les coûts d'électricité sont en sus du prix saisonnier (selon le taux indiqué à la dernière page de ce document).
- Se référer au contrat de location pour information additionnelle.
- Seulement une (1) voiture/camion/mini-fourgonnette peut se stationner sur le site de camping (à l'exception des sites suivants qui ont 2 espaces de stationnements : 58, 60, 62, 64, 66, 71, 75, 79, 83).
- Lorsque vous réservez votre site, il est important de calculer la « longueur d'équipement » de la façon suivante : la longueur de votre véhicule récréatif additionnée à celle de votre voiture, camion ou mini-fourgonnette lorsque détachés l'un de l'autre.
- Les roulettes/motorisés de plus de 14 ans doivent être en bon état.
- Le gazon est tondu par les employés d'entretien du camping. Les campeurs saisonniers ne peuvent tondre leur gazon.
- Les travaux de modifications et/ou d'améliorations de votre site ne sont pas permis.

Modalités de réservation, d'annulation et autres modalités

- Les réservations faites après le 31 mars doivent être payées au complet au moment de signer l'entente. Les paiements ne sont pas remboursables pour quelque raison que ce soit.
- Les réservations faites avant le 1^{er} avril requièrent un dépôt de 50% non remboursable. La balance du paiement doit être faite au plus tard le 1^{er} avril. Un chèque postdaté est requis. Dans l'éventualité où le paiement serait refusé (chèque sans provisions), la réservation sera annulée et le dépôt de 50% ne sera pas remboursé.
- Les campeurs saisonniers voulant garantir la réservation de leur site pour la saison suivante doivent signer l'entente et payer le dépôt de 50% (non remboursable) au plus tard à la date de fermeture du camping.
- Les dépôts de réservation sont non remboursables. Les campeurs voulant annuler leur entente après le 31 mars devront payer la pleine saison.
- Les réservations/annulations peuvent être faites par téléphone au (506) 789-2850 ou 1-844-787-3701 ou au Centre d'expérience de la rivière Restigouche durant les heures d'ouverture.
- Les modes de paiements suivants sont acceptés : argent comptant, débit ou carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, Discover).
- Le campeur saisonnier («Locataire») s'engage à payer toutes les taxes applicables au moment de la signature de l'entente.
- Les sites saisonniers sont équipés d'un compteur d'électricité. Les lectures se font à chaque mois. Les paiements de frais d'électricité sont dus 14 jours ouvrables après que la facture ait été reçue.
- Le non-paiement des frais d'électricité dans les délais permis pourrait signifier la fin immédiate de l'entente et l'expulsion de l'équipement de camping du «Locataire».
- Les campeurs en défaut de paiement perdront leur privilège de réservation pour la saison suivante.

Modalités de modification

- Il est possible de modifier une réservation en raison de :
 - Type d'équipement utilisé;
 - Changement de services;
 - Changement du nom du détenteur de la réservation.
- Les modifications peuvent être faites par téléphone au (506) 789-2850 ou 1-844-787-3701 ou à la réception durant la saison estivale.
- Les changements de sites sont acceptés selon la disponibilité des sites au moment de la demande de modification, sur une base de premier-arrivé, premier-servi. L'entente et les coûts seront ajustés en conséquence.
- Dans l'éventualité où le «Locataire» vendrait sa roulotte/motorisé et que le nouveau propriétaire voudrait continuer d'utiliser le site saisonnier pour la saison estivale, une nouvelle entente devrait être signée avec le nouveau propriétaire. Des frais de 100,00\$ s'appliqueront pour la préparation de la nouvelle entente.
- La sous-location de la roulotte/motorisé/site de camping du «Locataire» nécessite l'approbation du «Propriétaire».



Camping VR de Campbellton

1-844-787-3701

506-789-2850

3, promenade Riverview

Campbellton, N.-B.

E3N 0E1

rvcampingvr@campbellton.org

www.experiencerestigouche.com

Suivez-nous sur Facebook



Tous les tarifs incluent les taxes applicables

| Journalier 3 services | Tarif par nuitée |
|------------------------------------|------------------|
| Bord de l'eau 50 A -Entrée directe | 55 \$ |
| Bord de l'eau 30 A -Entrée directe | 48 \$ |
| 50 A Entrée directe | 48 \$ |
| 30 A Entrée directe | 42 \$ |
| 50 A Régulier | 44 \$ |
| 30 A Régulier | 38 \$ |

| Saisonnier | Tarif annuel |
|---------------------|--------------|
| 30/50 A Régulier | 1 610 \$ |
| Compteur électrique | 0,16 \$ / kW |

| Autres tarifs | Tarif par utilisation |
|---|-----------------------|
| Lavage | 2 \$ |
| Séchage | 2 \$ |
| Douche | 1 \$ / 15 minutes |
| Vidange des eaux usées (pour clients du camping seulement) | Sans frais |

7^{ième} nuitée gratuite!